

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

Vol. 53e

LEVIS — AVRIL 1947

No 4

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES

de la

PROVINCE DE QUÉBEC

○ notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 53e

LEVIS — AVRIL 1947

No 4

LA FAMILLE LE GARDEUR DE TILLY

Charles LeGardeur de Tilly

Charles LeGardeur de Tilly, fils cadet de la veuve LeGardeur de Tilly, était né à Thury-Harcourt, mais il est assez difficile de fixer l'année de sa naissance. Le recensement de 1666 lui donne 50 ans, ce qui place sa naissance à 1616. Le recensement de 1667 le dit âgé de 54 ans, ce qui porte sa naissance à 1614. Dans sa lettre au ministre du 14 novembre 1674, le gouverneur de Frontenac écrit: "M. de Tilly, vieux gentilhomme de 60 ans". M. de Frontenac confirme, par conséquent, le renseignement donné par le recensement de 1667. D'autre part, l'acte de sépulture de M. LeGardeur de Tilly au registre de Québec, le 10 novembre 1695, dit: "âgé de 84 ans", ce qui le fait naître en 1611. Nous serions porté à placer la naissance de M. LeGardeur de Tilly au cours de l'année 1614. Le gouverneur de Frontenac devait tenir son information de M. LeGardeur de Tilly lui-même.

Quoi qu'il en soit, si M. LeGardeur de Tilly était né en 1614, il était âgé de 22 ans, lors de son arrivée dans la Nouvelle-France en 1636.

M. LeGardeur de Tilly était marin tout comme son frère, M. LeGardeur de Repentigny. Le *Journal des Jésuites*, à la date du 29 octobre 1645, dit:

"Le 29, partirent les vaisseaux cinq en nombre chargés à ce que l'on tient de vingt mille livres de castor pesant pour les habitants et de dix mille pour la compagnie générale à une pistole ou dix ou douze francs la livre. M. de Repentigny en

était amiral; son frère, M. de Tilly, commandait le vaisseau de Montréal, dans lequel repassait M. de Maisonneuve..." (1)

M. LeGardeur de Tilly fut nommé commandant ou gouverneur des Trois-Rivières à la fin de l'année 1648. Il garda ce commandement une couple d'années.

En 1650, M. LeGardeur de Tilly formait une société avec MM. Bissot, Godefroy et quelques autres pour la chasse des loups marins à Tadoussac. Les associés avaient aussi l'intention de faire la traite des castors. C'est du moins ce que nous dit le *Journal des Jésuites*. C'est M. LeGardeur de Tilly qui, dans ce même automne de 1650, passa en France pour obtenir les privilèges nécessaires pour cette exploitation des MM. de la Compagnie.

En 1653, M. LeGardeur de Tilly fut député par les habitants de la côte Saint-Michel pour voter sur le choix du syndic de Québec.

Dès 1637, M. Puiseaux, sieur de Montrenault, s'était établi dans l'anse Saint-Michel, sur le territoire actuel de Sillery. Il s'y était bâti une maison spacieuse où il reçut, pendant l'hiver de 1641-1642, Mme de la Peltrie, Mlle Mance, M. de Maisonneuve et une partie de son monde. Le 13 septembre 1644, M. de Puiseaux vendait sa propriété de l'anse Saint-Michel à M. Noël Juchereau des Chastelets. Celui-ci, à son tour, la légua, en 1647, à sa nièce, Geneviève Juchereau de Maur, qui devait devenir l'année suivante, l'épouse de M. LeGardeur de Tilly. Le 7 avril 1660, la Compagnie de la Nouvelle-France érigeait les terres de l'anse Saint-Michel en fief en faveur de M. LeGardeur de Tilly. Il fut dès lors connu sous le nom de fief Saint-Michel. C'est là qu'habita M. LeGardeur de Tilly en se mariant, puisque son premier enfant fut baptisé à Sillery le 9 août 1649. Le 26 avril 1678, M. LeGardeur de Tilly vendait son fief au séminaire de Québec pour la somme de 2,300 livres. Pendant tout le reste du régime français, Saint-Michel servit de lieu de promenade aux élèves du séminaire de Québec les jours de congé (2).

(1) *The Jesuit Relations and allied documents*, vol. XXVII, p. 84.

(2) L'abbé H.-A. Scott, *Notre-Dame de Foy*, p. 245; Mgr Gosselin, *L'instruction au Canada sous le régime français*, p. 436.

M. LeGardeur de Tilly siégea au Conseil Souverain de la Nouvelle-France pendant trente-deux ans. Nommé, lors de l'établissement de ce corps, par le gouverneur de Mézy et Mgr de Laval le 18 septembre 1663, il trouva grâce devant M. de Mézy au mois de septembre 1664, et ne fut pas destitué comme ses collègues. Le 6 décembre 1666, il devenait troisième conseiller. Installé le 5 janvier 1667, M. LeGardeur de Tilly fut continué en exercice le 14 janvier 1669, le 13 janvier 1670, le 12 janvier 1671, le 28 mars 1672, le 16 janvier 1673, le 15 janvier 1674 et le 7 janvier 1675. Enfin, le 27 avril 1675, le roi nommait M. LeGardeur de Tilly membre à vie du Conseil Souverain (1).

Le gouverneur de Mézy avait beaucoup d'affection pour M. LeGardeur de Tilly. Dans son testament reçu par le notaire Auber, à Québec, le 24 avril 1665, après avoir fait quelques dons de charité à l'Hôtel-Dieu, au monastère des Ursulines, à l'église paroissiale, il légua à M. LeGardeur de Tilly une somme de cinq cents livres.

Le gouverneur de Frontenac n'eut pas moins d'estime pour M. LeGardeur de Tilly. Il lui donna une grande marque de confiance lors de son voyage au lac Ontario, en 1673, en lui confiant, par la commission suivante, le commandement militaire de Québec :

“Louis de Buade Frontenac, chevalier, comte de Palluau, conseiller du Roy en ses conseils, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté, Acadie, Isle de Terre-Neuve et autres pays de la France Septentrionale. A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut :

“Le voyage que nous sommes obligez de faire au lac Ontario nous engageant à laisser quelqu'un en Nostre absence pour la fidélité et expérience duquel nous puissions nous reposer du Commandement du Chasteau et Ville de Québecq et habitations circonvoysines. Nous avons estimé ne pouvoir faire un meilleur et plus digne choix que de la personne du Sieur de Tilly, premier Conseiller du Conseil Souverain et Colonel du premier Régiment de la Milice de ce pays, que nous sçavons

(1) Lettres de provisions dans *Insinuations du Conseil Souverain*, cahier 1er, folio 54.

avoir toujours donné des marques de son zèle et affection au Service du Roy soit dans le Commandement qu'il a eu dans la ville des Trois-Rivières pendant la guerre des Iroquois, soit dans les autres charges et emplois qu'il a exercez depuis le long temps qu'il y a qu'il est en ce pays, c'est pourquoy et en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté nous l'avons commis, constitué, ordonné et estably, commettons, constituons, ordonnons et établissons par ces présentes signées de nostre main, commandant en nostre absence dans le Chasteau et ville de Québecq et habitations circonvoyssines depuis le Cap de Tourmente jusques à la Rivière Sainte Anne du Costé du Nord, et du costé du Sud depuis l'habitation du sieur de la Durantaye, jusques et vis-à-vis la dicte Rivière; pour en cette qualité commander aux Officiers et Soldats qui resteront dans le Chasteau du Québecq, et à tous les habitans et Milices qui seront dans la dicte estendue, convoquer les habitans de la dicte Ville et autres quand besoin sera, leur faire prendre les armes, pourvoir à la sureté et défense des dictes lieux en cas qu'ils fussent attaquez, et généralement faire tout ce qu'il estimera devoir estre fait pour le Service de Sa Majesté; Si donnons en mandement aux Officiers et soldats du dict Chasteau de Québecq, aux Echevins et habitans de la dicte ville et autres des lieux cy dessus mentionnés et aux capitaines, officiers et soldats des dictes Milices, que le dict sieur de Tilly ils ayent à recognoistre en la dicte charge de commandant, leur ordonnant de luy obéir en tout ce qui dépendra de la dicte charge, sur peine de désobéissance. En tesmoins de quoy nous avons fait expédier ces présentes, à icelles fait apposer le sceau de nos armes et contresigner par l'un de nos secrétaires; donné à Québecq, le quinzième jour de may mil six cent soixante et treize, signé, Frontenac, et plus bas, par Monseigneur, "Le-Chasseur" et scellé en Placard" (1).

Avant de fermer sa très longue dépêche au ministre, du 13 novembre 1673, M. de Frontenac écrivait :

"Quelque longue que soit cette dépêche, je ne la saurais finir sans vous recommander le sieur de Tilly qui est établi en ce pays il y a près de quarante ans, et le seul gentilhomme qui

(1) *Insinuations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, cahier 1er.

soit resté de ceux qui s'y sont habitués dans ce temps là. Il a quatorze enfants tous vivants et sa femme grosse du quinzième, et quoiqu'il soit doyen du Conseil, il a de la peine à subsister avec une si nombreuse famille. M. Talon lui avait toujours donné, hormis l'année dernière, la pension qui est ordonnée pour ceux qui avaient ce nombre d'enfants. Si vous renouvez ces sortes de grâces, il n'y a personne ici qui les mérite mieux que lui, parce qu'il n'y en a point qui ait plus de zèle pour le service du Roi, ni qui prenne plus de soin de bien élever ses enfants dont il y en a déjà deux des plus grands qui sont fort honnêtes gens" (1).

M. LeGardeur de Tilly, sans cependant avoir obtenu des lettres de nomination du roi, occupait, à cause de son âge et de ses années de service, la première place au Conseil Souverain. Lors de la réorganisation du Conseil, en 1673-1674, le ministre Colbert avait décidé de nommer M. Rouer de Villeray premier conseiller. Le gouverneur de Frontenac, qui détestait M. Rouer de Villeray, fit tout ce qu'il put pour l'empêcher de supplanter son protégé, M. LeGardeur de Tilly.

Mais Colbert, par sa lettre du 17 mai 1674, ordonna à M. de Frontenac de donner la première place à M. Rouer de Villeray.

A la date du 14 novembre 1674, M. de Frontenac, qui n'avait pas encore reçu les lettres de la Cour, écrivait au ministre Colbert :

"... que le sieur de Tilly y a toujours eû la première place. qui est un vieux gentilhomme de 60 ans et le seul peut-être de cette qualité qui se soit venu habiter en ce pays dans les commencements de la colonie, qu'il y a apporté beaucoup de bien dont il a perdu une grande partie dans la guerre des Iroquois qui le pillèrent; qu'il se trouve présentement chargé de quinze enfants tous vivants, qu'il est apparenté de toutes les personnes les plus considérables du pays et qui, dans le temps qu'il pourrait espérer quelques gratifications, il est à la veille de recevoir une grande mortification, se voyant obligé de descendre d'un degré et peut-être de sortir tout-à-fait du Conseil si vous n'avez la bonté de lui faire octroyer des provisions d'u-

(1) *Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 4.*

ne des charges de conseiller, comme il m'a prié de vous le demander" (1).

Le 3 décembre 1685, le gouverneur de Denonville écrivait au ministre :

"Ces bonnes filles (les Mères de l'Hôtel-Dieu de Québec) m'ont dit que vous aviez eu la bonté de leur accorder mil écus qui étaient restés entre les mains de M. l'intendant aux conditions qu'elles recevraient deux pauvres filles du sieur de Tilly, l'un de nos conseillers, lesquelles faute de cette somme perdront peut-être leur vocation, ces mil écus, Mgr, sont d'une année que M. l'intendant n'a point employé en mariages. M. de la Barre m'a dit avoir reçu une lettre de vous, Mgr, qui marque que votre intention était que cet argent fut employé à cette bonne oeuvre et M. l'intendant n'a pas cru le devoir faire n'en ayant pas reçu d'ordre particulier; s'il n'a pas employé cette somme en deniers revenans bon au Roy cette somme doit être encore entre ses mains. Vous donnerez vos ordres là-dessus quand il vous plaira. Vous ne sauriez, Mgr, faire une plus grande charité qu'à ces deux pauvres filles" (2).

Si deux des filles de M. Legardeur de Tilly entrèrent au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Québec, une seule persista dans sa sublime vocation. Marie-Madeleine LeGardeur de Tilly fit profession le 27 mai 1687 sous le nom de Sainte-Catherine. Elle décéda le 6 mai 1734.

Le 6 novembre 1688, MM. de Denonville et Bochart Champigny écrivaient au ministre :

"Messieurs de Tilly et Damours, conseillers, qui ont un grand nombre d'enfants demandent aussi à Monseigneur la survivance de leurs charges pour eux et leurs enfants que nous trouverons les plus capables de les exercer; nous avons différé jusqu'à cette année de vous demander cette grâce pour les obliger d'étudier. Si vous avez la bonté de les envoyer en blanc on ne les remplira que des noms de ceux qui se trouveront capables; les pères sont fort pauvres et fort vieux" (3).

Le roi se rendit à une demande aussi raisonnable et, le 24

(1) *Archives du Canada, Correspondance générale*, vol. 4.

(2) *Archives du Canada, Correspondance générale*, vol. 7.

(3) *Archives du Canada, Correspondance générale*, vol. 10.

mai 1689, Pierre-Noël LeGardeur de Tilly était nommé conseiller au Conseil Souverain, "en survivance de son père, pour exercer pendant son absence et à sa mort".

Le 6 novembre 1689, MM. de Denonville et Bochart Champigny écrivaient au ministre :

"Monseigneur a donné l'avis aux familles auxquelles il a procuré quelques gratifications du Roi, mais s'il n'a la bonté de les continuer, c'est un verre d'eau jeté dans un grand feu. Nous avons encore le sr Darpentigny qui a treize garçons. Nous ne vous avons rien écrit de lui parce qu'il y avait quelque petit désordre dans cette famille mais à présent que cela va bien nous vous supplions très humblement qu'il ait quelque chose. Nous en aurions bien d'autres à mettre encore dont la pauvreté est extrême, mais l'on craint de vous demander trop. Il y a le bonhomme de Tilly qui est un de nos Conseillers et gentilhommes qui a quinze enfants dont il a sept actuellement dans le service. Il lui faut donner du blé présentement pour vivre. Ses enfants sont fort bien élevés, ont le coeur noble. Sa femme, sa fille labourent la terre tous les jours comme les vigneronnes ; ne craignez pas que nous demandions jamais à faire quelque noble en Canada à moins que ce ne soit quelqu'homme riche et négociant. Monseigneur a envoyé six brevets de garde marine, il nous faudrait en même temps une centaine d'écus pour chacun pour payer le passage et les mettre en équipage. Nous n'en avons que trois qui passent cette année qui sont le chevalier de Tilly, Denis de la Ronde et de Hautmesny" (1).

M. LeGardeur de Tilly décéda à Québec le 10 novembre 1695, et fut inhumé dans le cimetière des Pauvres de l'Hôtel-Dieu.

Il avait épousé à Québec, le 1er octobre 1648, Geneviève Juchereau de Maur, fille de Jean Juchereau de Maur et de Marie Langlois (2).

Elle décéda à Québec le 5 novembre 1687, et fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

Ils avaient eu quinze enfants :

(1) *Archives du Canada, Correspondance générale*, vol. 10.

(2) Contrat de mariage reçu par Leconstre, le 30 septembre 1648.

Catherine LeGardeur de Tilly

Née à Sillery le 9 août 1649.

Mariée à Québec, le 10 octobre 1668, à Pierre de Saurel, écuyer, capitaine au régiment de Carignan, fils de Mathieu de Saurel et de Jeanne de Giraud, de la paroisse Notre-Dame, ville et évêché de Grenoble (1).

C'est le fondateur de Saurel.

M. de Saurel mourut à Montréal le 26 novembre 1682, et fut inhumé dans l'église paroissiale le surlendemain.

Madame de Saurel décéda à Saurel le 23 juin 1732, à l'âge de 82 ans, 10 mois et demi. Elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse.

Marie LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 16 février 1651.

Mariée à Québec, le 11 octobre 1672, à Alexandre de Berthier, capitaine au régiment de Carignan (2).

C'est le fondateur de Berthier-en-bas et de Berthier-en-haut.

M. de Berthier décéda dans sa seigneurie de Berthier-en-bas en décembre 1708.

Madame de Berthier était décédée plusieurs années avant lui.

Pierre-Noël LeGardeur de Tilly

Le continuateur de la lignée.

(1) Contrat de mariage reçu par Becquet, le 9 octobre 1668.

(2) Contrat de mariage reçu par Becquet, le 7 octobre 1672.

Jean-Baptiste LeGardeur de Saint-Michel

Né à Québec le 13 juin 1655.

Il entra dans la marine. En 1694, il était lieutenant du port de Rochefort.

M. LeGardeur de Saint-Michel mourut en 1705, capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. Il ne laissait pas de postérité.

Marguerite LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 29 juillet 1657.

Mariée, à Québec, le 29 janvier 1694, à Louis-Joseph Le Goues de Grais, capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine (1).

M. de Grais décéda à Batiscan le 9 décembre 1700.

En secondes noces, à Batiscan, le 29 juillet 1708, Marguerite LeGardeur de Tilly devint la femme de Pierre de Saint-Ours, seigneur de Saint-Ours, veuf de Marie Mulois.

M. de Saint-Ours étant mort le 21 octobre 1724, Marguerite LeGardeur de Tilly, convola en troisièmes noces, à Longueuil, le 17 septembre 1727, avec Charles Lemoyne, premier baron de Longueuil, veuf de Claude-Elisabeth Souart d'A-dancourt.

La baronne de Longueuil décéda à Montréal, le 25 février 1742, à l'âge de 85 ans.

Charles LeGardeur de l'Isle

Né à Québec le 24 août 1659.

(1) Contrat de mariage reçu par Génaple, le 25 janvier 1694.

Il servit d'abord comme *petit officier* dans les troupes du détachement de la marine.

Le 20 octobre 1699, M. de Callières demandait au ministre de remplacer M. de Sémillon (?), enseigne, qui avait donné la démission de son emploi pour passer en France, par M. LeGardeur de l'Isle. M. de Callières écrivait au ministre que M. LeGardeur de l'Isle était honnête homme et avait très bien fait son devoir jusque là.

Le 7 novembre 1700, M. de Callières revenait à la charge auprès du ministre :

“Le Sr de Beaumont (Couillard de Beaumont?), enseigne des troupes en ce pays, m'ayant donné sa démission pour se retirer chez lui au-dessous de cette ville, le sieur LeGardeur de l'Isle, frère du Sieur de Saint-Michel, capitaine de port à Rochefort, qui sert très bien depuis longtemps en qualité de petit officier, mérite qu'on le pourvoie de cet emploi” (1).

M. LeGardeur de l'Isle fut promu enseigne peu après.

Le 17 mars 1718, M. LeGardeur de l'Isle était fait enseigne réformé à la Louisiane.

Deux ans plus tard, le 23 mars 1720, il était promu sous-lieutenant.

En 1721, M. LeGardeur de l'Isle était en garnison au poste de Kaskaskia.

En 1726, il passait en France. Il sortit de l'armée peu après.

Il décéda probablement en France ou en Louisiane.

M. LeGardeur de l'Isle avait épousé à Montréal, le 3 janvier 1696, Geneviève, fille de Séraphin Margane de Lavaltrie, lieutenant dans les troupes du détachement de la marine, et de Louise Bissot (2).

Elle décéda à Montréal le 30 novembre 1702.

(1) *Archives du Canada, Correspondance générale.*

(2) Contrat de mariage reçu par Antoine Adhémar, le 5 janvier 1696. Consulter P.-G. Roy : *La Famille Margane de Lavaltrie.*

René LeGardeur de Beauvais

Né à Québec le 3 octobre 1660.

Il fut d'abord employé par MM. de la Salle et de la Forest dans leurs hardies entreprises. Lieutenant réformé en 1688, il fut fait lieutenant en pied en 1690. Ce grade lui fut confirmé par le roi le 16 mars 1691. Garde de la marine le 1er janvier 1694 il obtint une compagnie le 12 mai 1714. Il fut fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1733.

M. LeGardeur de Beauvais décéda à Montréal le 25 décembre 1742.

Il avait épousé, à Montréal, le 19 septembre 1694, Marie-Barbe, fille de Pierre de Saint-Ours et de Marie Mulois. Elle décéda à Montréal le 10 août 1705 (1).

M. LeGardeur de Beauvais se remaria à Montréal, le 6 octobre 1715, à Marthe-Madeleine Le Marchand, veuve de Jean Mailhiot. Celle-ci décéda à Montréal le 15 décembre 1722 (2).

Il épousa alors en troisièmes noces, à Montréal, le 23 décembre 1725, Marie-Louise Lamy, veuve de Charles-César Marin de la Marque sieur de la Massière. Sa troisième femme lui survécut vingt-deux ans et décéda à Montréal le 27 octobre 1764.

De son premier mariage il avait eu :

I — *Louise-Charlotte LeGardeur de Beauvais*

Née à Montréal le 15 août 1695.

Décédée à Boucherville le 16 octobre 1695.

II — *Louis-Hector LeGardeur de Beauvais*

Né à Montréal le 15 septembre 1696.

Décédé au même endroit le 27 septembre 1696.

(1) Contrat de mariage reçu par Adhémar le 19 septembre 1694.

(2) Contrat de mariage reçu par M. Lepaillieur, le 8 octobre 1715.

III — *Marie-Renée LeGardeur de Beauvais*

Née à Montréal le 5 octobre 1697.

Mariée à Québec, le 13 octobre 1717, à Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry (1). C'est le célèbre ingénieur en chef de la Nouvelle-France. Il mourut à Québec le 23 mars 1756. Madame de Léry était morte treize ans auparavant, à Québec, le 4 décembre 1743. Elle avait eu treize enfants.

IV — *Anonyme*

Né et décédé à Montréal le 18 août 1698.

V — *Anonyme*

Né et décédé à Montréal le 18 août 1698.

VI — *Pierre-René LeGardeur de Beauvais*

Né à Montréal le 22 octobre 1699.
Probablement décédé en bas âge.

VII — *Philippe-René LeGardeur de Beauvais*

Né à Montréal le 31 décembre 1700.

Il s'adonna à la navigation dès son enfance. Il commanda des vaisseaux marchands pour la France, l'île Royale, les Iles, etc., etc., et acquit une grande expérience de la navigation du Saint-Laurent.

A la mort de M. Testu de la Richardière, capitaine de port à Québec, en octobre 1741, M. LeGardeur de Beauvais demanda à le remplacer. Il avait deux concurrents, M. d'Ailleboust de Cerry et M. Aubert Gentils.

MM. de Beauharnois et Hocquart écrivaient au ministre le 30 octobre 1741, au sujet des trois candidats :

“Le dernier (M. Aubert Gentils) a une santé fort délicate, nous ne pouvons vous le proposer, les deux autres nous

(1) Contrat de mariage reçu par la Cetière, le 13 octobre 1717.

paraissent également bons, et vous pouvez, Monseigneur, choisir ou le sieur Cerry ou le sieur Beauvais, le premier commande un navire pour les Iles qui est sur son départ, le second en commande un autre qui était l'été dernier à Bordeaux et qui ne doit revenir que l'année prochaine..."

C'est M. LeGardeur de Beauvais qui emporta le morceau. Il fut nommé capitaine de port à Québec le 1er avril 1743, avec un salaire de 1,000 livres et le grade de lieutenant de frégate.

Le nouveau capitaine de port ne put cependant faire ses preuves. Il décéda au Cap-Français (Saint-Domingue) le 8 octobre 1744. Il s'était rendu au Cap-Français avant de prendre charge du port de Québec (1).

VIII — *Marie-Elisabeth LeGardeur de Beauvais*

Née à Montréal le 29 janvier 1702.

Décédée à Varennes le 22 juin 1702.

IX — *Barbe-Thérèse LeGardeur de Beauvais*

Née à Montréal le 2 février 1703.

Décédée au même endroit le 5 février 1703.

X — *Marie-Louise LeGardeur de Beauvais*

Née à Montréal le 15 avril 1704.

Sa famille avait vécu tour à tour à Québec et à Montréal et, née dans cette dernière ville elle avait cependant tant de parents dans la capitale qu'elle s'y trouvait comme chez elle. Aussi, se sentant appelée à la vie religieuse, elle n'hésita pas un seul instant à demander son admission à l'Hôpital général de Québec où elle comptait d'ailleurs des parents.

Elle y fit profession sous le nom de Mère de Saint-Vallier.

La noble demoiselle y vécut une vie cachée et toute de dévouement.

(1) P.-G. Roy : *Le vieux Québec*, vol. II, p. 163.

L'année 1750, fut pour l'Hôpital général une période de tristesse et de dures épreuves. Les fièvres malignes qui, les années précédentes, avaient fait tant de victimes dans le personnel et les malades, s'acharnèrent de nouveau sur sa maison. Depuis l'arrivée des vaisseaux et plusieurs mois après la fermeture de la navigation les salles de l'Hôpital furent remplies de malades. Quelques-uns partaient guéris, d'autres plus nombreux, laissaient les salles de l'Hôpital pour le cimetière.

Les religieuses soignaient ces pauvres gens avec un dévouement inlassable. Ni les dangers auxquels elles s'exposaient ni les fatigues ne les arrêtaient. Six religieuses de l'Hôpital général sacrifièrent leur vie pour soigner les malades atteints de ces fièvres malignes encore si peu connues dans le pays. La Mère de Saint-Vallier fut du nombre. Elle décéda le 22 décembre 1750, à l'âge de quarante-six ans, regrettée de toutes ses soeurs et aussi des malades qu'elle avait soignés avec tant de dévouement (1).

XI— *Claude-Laurent LeGardeur de Beauvais*

Né à Montréal le 10 août 1705.

Décédé au même endroit le 23 août 1705.

- VIII -

Marie-Madeleine LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 20 juillet 1662.

Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec, sous le nom de Mère Sainte-Catherine. Décédée le 6 mai 1734.

- IX -

Augustin LeGardeur de Caumont

Né à Québec le 15 octobre 1663.

Comme presque tous ses frères, il obtint une commission

(1) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital général*, p. 319.

d'officier dans les troupes du détachement de la marine. Comme eux aussi, il fut un brave soldat ne cherchant que l'occasion de se distinguer.

Le 8 mai 1689, M. LeGardeur de Caumont signait le procès-verbal de la prise de possession de la baie des Puants par Nicolas Perrot.

En 1694, il fit partie de l'expédition de Lemoyne d'Iberville à la baie d'Hudson. Ce voyage dangereux se fit sur trois vaisseaux de guerre, le *Poli*, le *Salamandre* et l'*Envieux*.

Encore, en 1697, M. LeGardeur de Caumont suivit Lemoyne d'Iberville à la baie d'Hudson. Cette fois l'expédition se composait des vaisseaux de guerre le *Pélican*, le *Profond* et le *Wesph*.

On connaît les résultats prodigieux de ces deux campagnes.

Nous perdons ensuite de vue M. LeGardeur de Caumont. Aurait-il été tué au cours de l'expédition de 1697? (1)

- X -

Geneviève-Gertrude LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 19 avril 1666.

Mariée, à Montréal, le 25 septembre 1704, à Jean-Baptiste Céloron de Blainville, lieutenant dans les troupes du détachement de la marine, veuf de Geneviève Damours.

Décédée à Montréal le 3 septembre 1750.

- XI -

Marie-Louise LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 28 octobre 1767.

Mariée, à Québec, le 1er septembre 1689, à Augustin Rouer de la Cardonnière, fille de Louis Rouer de Villeray,

(1) P.-G. Roy : *Fils de Québec*, I, p. 66.

premier conseiller au Conseil Souverain et de Catherine Sevestre (1).

- XII -

Jean-Baptiste LeGardeur de Tilly

Le continuateur de la branche française.

- XIII -

Charlotte-Françoise LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 8 octobre 1670.

Mariée, à Québec, le 13 octobre 1689, à René Damours de Clignancour, fils de Mathieu Damours des Chauffours et de Marie Marsolet (1).

Elle décéda à Saint-François, île Jésus, le 7 avril 1706.

- XIV -

Daniel LeGardeur de Tilly

Né à Québec le 27 mars 1672.

Il fut le septième des fils de Charles LeGardeur de Tilly à entrer dans les troupes de la marine.

En 1694, M. LeGardeur de Tilly fit la campagne de la baie d'Hudson sous les ordres de Lemoyne d'Iberville. Les navires le *Poli*, commandé par M. d'Iberville, et le *Salamandre*, commandé par son frère, M. de Sérigny, partirent de Québec le 10 août 1694 pour cette dure expédition.

Malheureusement, M. LeGardeur de Tilly tomba malade en arrivant à la baie d'Hudson. Nous avons des renseigne-

-
- (1) Contrat de mariage reçu par Genaple, le 2 août 1689. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, vol. Ier, p. 528, la fait mourir à Québec le 11 janvier 1698. Il se trompe. C'est sa soeur, madame de Gannes de Falaise qui meurt à cette date.
- (2) Contrat de mariage reçu par Genaple, le 7 octobre 1689.

ments sur les progrès de sa maladie et sa mort dans une lettre du Père Jésuite Marest, aumônier de l'expédition adressée à son supérieur, le Père de Lamberville.

"Le 9 (octobre), écrit le Père Marest, je partis pour me rendre du *Poli* où M. de Tilly, lieutenant, était dangereusement malade depuis quelques jours . . . Je trouvai le navire dans un endroit sûr et commode. On commençait à se remettre des fatigues passées. J'allai voir le malade que je consolai : je le confessai le lendemain et lui donnai le Saint-Viatique. Je passai l'après-dîner à visiter nos Canadiens et nos matelots, qui s'étaient cabanés à terre . . ."

Le 14 octobre, le Père Marest écrit encore :

"Ce jour-là, même je crus devoir retourner voir M. de Tilly que j'avais laissé fort mal. Je partis donc après-dîner, et j'arrivai au bord de la rivière de Bourbon, que nous trouvâmes absolument impraticable.

Ce ne fut que quatre jours plus tard que le Père Marest put se rendre auprès de M. de Tilly.

"Le 18 d'octobre, écrit-il, je me joignis à M. de Caumont, frère de M. de Tilly, à deux autres de ses parents et à un autre Canadien, pour tâcher de passer ensemble au *Poli*. Nous trouvâmes encore la rivière mauvaise, et le lendemain elle n'était pas meilleure. Nous nous hasardâmes néanmoins à la passer : ce ne fut pas sans courir beaucoup de risque, mais, enfin, nous arrivâmes heureusement. Je ne quittai plus le malade jusqu'au 28 (octobre) qui fut le jour de sa mort."

Ce brave soldat n'était âgé que de vingt-deux ans.

- XV -

Louise LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 24 mars 1674 (1).

Mariée, à Montréal, le 12 juillet 1695, à Louis-François de Gannes de Falaise, lieutenant, dans les troupes du détachement de la marine, veuf de Barbe Denys et fils de Louis de

(1) Elle eut le gouverneur Frontenac pour parrain.

Gannes de Falaise et de Françoise Le Bloy, de Bureuil, diocèse de Poitiers.

Madame de Gannes de Falaise décéda à Québec le 11 janvier 1698, un peu plus de trois ans après son mariage.

M. de Gannes de Falaise, né en octobre 1653, était arrivé dans la Nouvelle-France en 1687. Il servit ici neuf ans puis passait en Acadie comme capitaine dans les troupes. Major de l'Acadie quelques années plus tard, il repassa en France à la prise de Port-Royal. On lui confia alors la majorité de l'île Royale. Il était à Québec et passa en France avant d'aller prendre son commandement à l'île Royale. Il décéda en arrivant à la Rochelle, le 25 février 1714.

Il s'était marié pour la troisième fois, à la Rivière-Saint-Jean, en Acadie, le 5 août 1700, à Marguerite Leneuf de la Vallière. Elle mourut aux Trois-Rivières le 25 avril 1760.

M. de Gannes de Falaise était chevalier de Saint-Louis, tout comme son frère, Louis de Gannes de Falaise, décédé lieutenant de roi à Montréal.

PIERRE-NOËL LE GARDEUR DE TILLY

Né à Sillery le 24 décembre 1652, du mariage de Charles LeGardeur de Tilly et de Geneviève Juchereau de Maur.

Le 3 novembre 1672, l'intendant Talon concédait à Pierre-Noël LeGardeur de Tilly et à son frère Jean-Baptiste LeGardeur de Saint-Michel "une lieue et demye de terre de front sur pareille profondeur, à prendre sur le chenail du nord du fleuve St-Laurent: sçavoir trois quarts de lieue au-dessus de la rivière Masquinongé et autant au-dessous la dite rivière comprise" (1). Cette concession était faite en fief et seigneurie à la charge de la foi et hommage au château Saint-Louis de Québec.

C'est la seigneurie qui fut connue plus tard sous le nom de fief ou seigneurie de Maskinongé.

(1) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 288.

Les deux frères LeGardeur ne s'occupèrent en aucune façon de cette seigneurie. Ils n'y firent aucun défrichement et n'y établirent aucun habitant.

Le 4 octobre 1700, Pierre-Noël LeGardeur de Tilly, devenu propriétaire de toute la seigneurie de Maskinongé, l'échangeait avec Marie-Madeleine Chenay, épouse de Joseph Petit Bruno. Celle-ci lui donnait en retour un emplacement situé rue du Cul-dé-Sac, à Québec. La seigneurie de M. LeGardeur de Tilly est ainsi décrite dans l'acte: "une lieue et trois quarts de lieue de terre de front à la rivière de Maskinongé, à prendre sur le chenail du nord du fleuve Saint-Laurent en remontant en tirant du costé du sorouest avec une lieue et demye de proffondeur, et la ditte lieue joignant les dits trois quarts de lieue en remontant aussy de front, sur led. fleuve et sur même proffondeur" (1).

Le 10 novembre 1702, une nouvelle convention intervenait entre M. LeGardeur de Tilly et Joseph Petit Bruno, époux de Marie-Madeleine Chenay. L'acte d'échange du 4 octobre 1700 était annulé, la seigneurie de Maskinongé restait en la possession de M. Petit Bruno mais celui-ci au lieu de donner son emplacement du Cul-de-Sac à M. LeGardeur de Tilly lui payait une somme de quatorze cent dix-huit livres monnaie de ce pays (2).

Le 13 août 1680, Pierre-Noël LeGardeur de Tilly achetait de Charles-Aubert de la Chesnaye le fief, justice, terre et seigneurie de Lachesnaye, "consistant en deux lieues de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent, faisant moitié de quatre lieues, desquels l'autre moitié appartient à Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny sur six lieues en profondeur, joignant d'un côté la rivière de l'Assomption, moitié de la dite rivière comprise qui sépare la dite seigneurie d'avec celle du dit sieur de Repentigny, et d'autre côté à Terrebonne appartenante au sieur Des Landes." Cette vente était faite pour le prix et somme de 20,000 livres, payables 1,000 livres le 1er octobre 1680, 1,000 livres à la première navigation de 1682 et 1,000 livres

(1) Acte de Charles Rageot, notaire à Québec, 4 octobre 1700.

(2) Acte de Charles Rageot, notaire à Québec, 10 novembre 1702.

par année ensuite jusqu'à parfait paiement des 20,000 livres (1).

M. LeGardeur de Tilly ne resta pas longtemps propriétaire de la seigneurie de Lachenaie. Le 3 octobre 1680, il la remettait à M. Aubert de la Chesnaye. Celui-ci s'engageait en même temps à ne réclamer aucun dépens, dommages ni intérêts (2).

Le 1er mai 1688, M. LeGardeur de Tilly était fait enseigne dans les troupes du détachement de la marine. L'année suivante, M. de Frontenac lui donnait une commission de lieutenant réformé. Ce grade fut confirmé par le roi le 16 mars 1691. L'année suivante, M. de Frontenac lui donnait une commission de lieutenant en pied, dont il obtint la confirmation le 1er mars 1693. Garde de la marine le 1er janvier 1694, il obtint une compagnie le 5 mai 1710.

Le 24 mai 1689, M. LeGardeur de Tilly avait été nommé conseiller au Conseil Souverain "pour exercer pendant l'absence de son père et à sa mort." Il fut installé le 13 mars 1690. MM. LeGardeur de Tilly père et fils devaient à M. Aubert de la Chesnaye une somme de 6,500 livres. M. LeGardeur de Tilly, pour acquitter cette dette, abandonna sa survivance de conseiller en faveur de M. Aubert de la Chesnaye et celui-ci, en retour, acquitta le père et le fils de leur dette de 6,500 livres. Le ministre accepta cet arrangement.

Le 1er mars 1695, MM. de Frontenac et Bochart Champigny accordaient à M. LeGardeur de Tilly "trois lieues de terre de front sur autant de profondeur dans la rivière de Richelieu à prendre du côté du sud-est de la dite rivière, à demilieu au-dessus des ilets appelés l'Assomption iceux compris." Cette concession était faite à titre de fief et seigneurie avec haute moyenne et basse-justice (3).

Le 31 août 1700, M. LeGardeur de Tilly achetait de Claude-Sébastien de Villieu "la terre, fief, justice et seigneu-

(1) Acte de Pierre Duquet, notaire à Québec, 13 août 1680.

(2) Acte de Pierre Duquet, notaire à Québec, 3 octobre 1680. M. Aubert de la Chesnaye, oubliant cet acte du 3 octobre 1680, se faisait consentir un nouvel acte d'abandon par M. LeGardeur de Tilly, devant le notaire Chambalon, le 10 octobre 1699.

(3) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 416.

rie de Villieu avec les cens, rentes et autres droits, même les arrérages dûs par les tenanciers." M. LeGardeur de Tilly paya son acquisition trois mille livres, monnaie du pays. Villieu prit dès lors le nom de seigneurie de Tilly.

M. LeGardeur de Tilly décéda dans sa seigneurie de Tilly le 13 août 1720.

Il avait épousé, en premières noces, en 1675, Marguerite Volant, et, en secondes noces, à Boucherville, le 24 novembre 1680, Marie-Madeleine, fille de Pierre Boucher de Grosbois et de Jeanne Crevier. Il eut deux enfants de son premier mariage et treize du second:

- I -

Françoise-Charlotte LeGardeur de Tilly

Née au Cap-de-la-Madeleine le 6 juillet 1676.

- II -

Geneviève-Françoise LeGardeur de Tilly

Née aux Trois-Rivières le 12 septembre 1677.
Décédée à Boucherville le 25 juillet 1690.

- III -

Pierre LeGardeur de Tilly

Né à Boucherville le 20 août 1681.

Il mourut probablement en France. En 1723, son fils unique âgé de quatorze à quinze ans résidait à Paris.

- IV -

Jeanne LeGardeur de Tilly

Née à Repentigny le 16 avril 1683.
Décédée à Québec le 19 mars 1691.

- V -

Madeleine-Angélique LeGardeur de Tilly

Née à Boucherville le 29 juin 1684.

Mariée à Beauport, le 12 octobre 1711, à Pierre Aubert de Gaspé, veuf de Jacqueline-Catherine Juchereau de Saint-Denys (1).

Elle décéda à Québec le 17 juin 1753.

- VI -

Marie-Charlotte LeGardeur de Tilly

Née à Boucherville le 25 août 1686.

Elle vivait encore en 1748.

- VII -

Nicolas LeGardeur de Tilly

Le continuateur de la lignée.

- VIII -

Claude LeGardeur de Tilly

Né à Boucherville le 19 avril 1691.

- IX -

Charles-Augustin LeGardeur de Moncarville

Né à Québec le 16 mai 1692.

Seigneur de Bonsecours.

Enseigne en pied dans les troupes du détachement de la marine, le 11 février 1721.

(1) Contrat de mariage reçu par Chambalon, le 8 octobre 1711.

Décédé non marié à Saint-Antoine de Tilly le 27 mars 1731.

- X -

Louis-Marie LeGardeur de Tilly

Né à . . . le 3 avril 1694 (1).

Il partit jeune de la Nouvelle-France. Entré dans l'armée coloniale, il servit presque toute sa vie à Saint-Domingue. Le 10 janvier 1728, M. LeGardeur de Tilly qui habitait au Petit-Goave, île de Saint-Domingue, faisait enregistrer au Conseil Supérieur de Port-au-Prince les lettres de noblesse accordées à ses ancêtres.

Un document de 1748 désigne M. LeGardeur de Tilly comme capitaine de cavalerie à Nippes, île de Saint-Domingue.

M. LeGardeur de Tilly avait épousé, probablement à Saint-Domingue, Marie-Louise LeConvey. Nous leur connaissons une fille :

Madeleine LeGardeur de Tilly mariée à l'île Saint-Domingue, en février 1750, à son parent, Daniel LeGardeur de Repentigny, enseigne dans les troupes de la colonie. Leur contrat de mariage reçu par le notaire Beaulieu le 22 février 1750 donne de curieux renseignements sur la dot de la mariée. Elle apportait à son mari une négresse nommée Marthes estimée 1,500 livres, un nègre, estimé 1,800, une chaise roulante, estimée 2,200 livres, une autre négresse, estimée 1,500 livres, etc., etc. De plus, le père et la mère de la mariée s'engageaient à payer aux futurs époux 30,000 livres dans trois ans, plus 3,000 livres par année par forme d'entretien d'hui à trois ans, et, en plus de les loger et nourrir en leur habitation. De son côté, le marié apportait tous les droits qu'il avait et aurait plus tard, tant à Saint-Domingue, qu'au Canada ou ailleurs, deux nègres estimés l'un 1,700 livres et l'autre 1,800 livres, etc. (2)

(1) Mgr Tanguay ni les registres de nos paroisses ne donnent la date de naissance de Louis-Marie LeGardeur de Tilly. Ce renseignement nous est donné par une pièce judiciaire.

(2) Archives judiciaires de Québec.

- XI -

Marie-Charlotte LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 9 juillet 1695.

Mariée, à Saint-Antoine de Tilly, le 23 octobre 1730, à Jean-Baptiste Fafard dit La Framboise, marchand, plus tard substitut du procureur du roi aux Trois-Rivières (1).

- XII -

Catherine-Delphine LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 12 mars 1697.

Mariée à Québec, le 29 octobre 1736, à Antoine Salvail-
le, écuyer, sieur de Trémont, seigneur des îles Saint-Pierre,
veuf de Marguerite Hertel (2).

Décédée chez les Soeurs Grises à Montréal le 12 janvier
1774.

- XIII -

Marie-Charlotte LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 3 mai 1698.

Décédée non mariée à Montréal le 5 août 1776.

- XIV -

Marie-Anne LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 17 septembre 1699.

Décédée à la Pointe-aux-Trembles de Montréal le 28 oc-
tobre 1699.

- XV -

(1) Contrat de mariage reçu par Barbel, le 19 octobre 1730.

(2) Contrat de mariage reçu par Pinguet, le 25 octobre 1736.

Geneviève LeGardeur de Tilly

Née à le 1701.

En 1701, M. LeGardeur de Tilly habitait la seigneurie de Villieu ou de Tilly qu'il avait achetée l'année précédente de Claude-Sébastien de Villieu. Geneviève LeGardeur de Tilly a dû naître à Tilly. Les registres de la paroisse de Saint-Antoine de Tilly ne commencent qu'en 1702. Nous ignorons où son acte de baptême fut enregistré.

Geneviève LeGardeur de Tilly vivait encore en 1723.

(à suivre)

LES MÉTIERS À MONTRÉAL EN 1681

Il y a plusieurs années j'avais projeté de faire un relevé à peu près complet des métiers et professions exercés à Montréal, sous le régime français. La maladie et des préoccupations diverses m'ont empêché de réaliser ce projet qui aurait pu avoir son utilité.

En classifiant d'anciennes notes, je retrouve le manuscrit d'une liste qu'il me coûte de laisser dans l'oubli. Il se peut que cette liste ne soit pas parfaite, mais dans ma "candeur naïve" j'ai pensé qu'elle pourrait tout de même intéresser quelques amateurs des choses du passé et je la confie au *B. R. H.*

Armuriers

Simon Guillory
Pierre Gadois
René Fezeret
R. Le Cavalier
Olivier Quesnel

Aubergistes

Abraham Bouat
Isaac Nafrechoux

Bouchers

Michel Lecour
Noël Charmois dit Duplessis

Maçons

Mathurin Masta
Urbain Brossard
Michel Bouvier
Etienne Campault

Marchands

J.-J. Patron
Jacques Leber
Charles Lemoyne
Jacques Lemoyne
Pierre Perthuis

Chapeliers

Honoré Langlois
Etienne Forestier
Jean Quenet

Charpentiers

Nicolas Mollet
Laurent Archambault
Jacques Chevallier
Gilbert Barblier
Simon Leroy
Pierre Verrier
Honoré Dany
Antoine Pichou
Jean Leblanc
Jean Le Roy

Chaudronnier

Gilles Lauson

Chirurgiens

Jean Martinet de Fonblanche
Antoine Forestier
André Rapin

Cloutier

Antoine Baudry

Cordiers

Adrien Quevillon
Jean Chevallier

Cordonniers

Jean Groust
François Fortin
Thomas Chartrand
Pierre Picard
André Poutré
Louis Chevallier
Vivien Magdeleine
Nicolas Moisan

Couvreur

Toussaint Baudry

Forgerons Maréchaux

Guillaume Richard
Paul Dusay
Martin Macé

Menuisiers

Jean Chaperon
Pierre de Vauchy
Jean Merchère
Claude Garigue
Joseph Chevalier

Sabotier

Vincent Chamallard

Serrurier

Louis Loisel

Taillandiers

Pierre Roussel
Michel Pottier
Jean Millot

Tailleurs d'habits

Guillaume Chartier
André Carrier
Jacques Beauchamp
François Dormet
Pierre Dagenets
Nicolas Hubert dit Lacroix
Pierre Caillier
Alexis Buet
Jean Gourdon
Jean Quesneville, Mtre tailleur,
huissier, chantre et bedeau.
Pierre Chesne

Tailleur de pierre

Mathurin Langevin dit Lacroix

Tanneurs

Michel André
Jean Auger

Tisserand

François Boullard dit Chambray

Tonnefier

P. Daveluy dit Larose

Tourneur

Jean Caron

Si le lecteur constate des omissions ou des erreurs, il est prié d'en faire part au signataire.

E.-Z. MASSICOTTE

LES CANOTS LEVISIENS

Nous disons canots lévisiens parce que toutes les embarcations qui faisaient la traversée du Saint-Laurent, en face de Québec, étaient construits à Lévis. Dès le régime français et même de bonne heure, les canotiers de Lévis conduisaient les voyageurs d'une rive à l'autre, hiver comme été. Louis Fréchette, qui passa son enfance au milieu des rudes canotiers lévisiens, a fait connaître les bons côtés de cette race de canotiers indomptables qui avaient peut-être des manières dures mais dont les coeurs étaient d'or. Fréchette, qui traversa le fleuve des centaines de fois dans les canots lévisiens, les décrit ainsi :

“Ces canots étaient des espèces de pirogues creusées dans un double tronc d'arbre, dont chaque partie était solidement reliée à l'autre par une quille plate en bois de chêne, polie et relevée aux deux extrémités de façon à ce que l'embarcation pût au besoin, servir en même temps de traîneau. Le patron s'asseyait à l'arrière sur une petite plateforme élevée d'où il dirigeait la manoeuvre et gouvernait à l'aide d'une pagaie spéciale, tandis qu'à l'avant et quelquefois debout sur la *pince*, un autre hardi gaillard scrutait les passes et surveillait les impasses, la main sur les yeux tout blancs de givre avec des stalactites de glaces jusque dans les cheveux. En avant du pilote, un certain espace était ménagé pour les passagers, assis à platfond, tout emmitoufflés et recouverts de peaux de buffle, encaqués comme des sardines, parfaitement à l'abri du froid mais aussi entièrement immobilisés. Les autres parties de l'embarcation étaient garnis de tôles qui, tout en assurant la solidité du canot, servaient de bancs aux rameurs à longues bottes et aux costumes plus ou moins hétéroclites, qui pagayaient en cadence, s'encourageant mutuellement du geste et de la voix.”

Napoléon Legendre et J.-Edmond Roy ont aussi donné des descriptions des anciens canots lévisiens. L'un et l'autre ont parlé avec admiration des canotiers de Lévis, hommes de fer que la présente génération n'a pas connus.

UN PENSIONNAIRE DE LA CITÉ DE QUÉBEC

Le premier pensionnaire de la cité de Québec ne fut nul autre que François-Xavier Garneau, notre historien national. La liste des retraites du personnel de la vieille cité de Champlain s'ouvre donc par un nom vénéré dans notre histoire, un nom presque aussi illustre que ceux qu'il a chantés dans son Histoire du Canada.

François-Xavier Garneau avait remplacé comme greffier de la cité de Québec, en juillet 1844, M. George Futvoye, avocat, qui avait abandonné cette charge. Disons que M. Garneau avait eu un concurrent pour obtenir cette charge. Deux noms avaient été proposés au conseil de ville, celui de M. Garneau et celui de M. Thomas Amiot, avocat. M. Garneau fut élu par une voix de majorité. Neuf conseillers avaient voté pour M. Garneau et huit pour M. Amiot. Nommons au moins les conseillers qui votèrent pour M. Garneau: MM. Connolly, O'Brien, Doran, Glackemeyer, Plamondon, Robitaille, Savard, Laurin et Rousseau. On donna à M. Garneau le salaire mirobolant de \$1200 par année. En décembre 1863, M. Garneau, épuisé par son dur labeur, malade, offrait sa démission comme greffier de la cité de Québec. Le *Canadien* du 14 décembre 1863 disait: "La ville natale de notre historien national lui doit ce tribut (une pension demandée par M. Garneau). L'homme qui a consacré ses forces et sa vie à écrire l'histoire de son pays sans aucune rétribution que la reconnaissance de ses compatriotes mérite autre chose, dans les épreuves qui le forcent au seuil de la vieillesse, que de stériles sympathies." Le 8 janvier 1864, le conseil de ville de Québec acceptait la résignation de M. Garneau et, en considération de ses longs et utiles services, lui accordait une pension annuelle de deux cents louis. Ajoutons que le vote sur la pension de M. Garneau ne fut pas unanime. Il se trouva un ou deux conseillers pour s'opposer à cette proposition patriotique. Par charité, nous ne donnons pas les noms de ces conseillers. Leurs descendants auraient peut-être honte d'eux.
